BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 4. — AVRIL 1853.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 5 AVRIL 1853,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE BARANTE.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président proclame membres de la Société, après leur admission par le conseil :

834. M. JOURDAIN, chef de division au ministère de l'instruction publique, rue de Luxembourg, 21; présenté par MM. Bellaguet et Egger.

833. M. Francis MÉRILHOU, aspirant à la cour des comptes, rue des Moulins, 15; présenté par M. Taillandier.

836. M. Alfred FILLASSIER, docteur-médecin à Paris, rue des Fossés-Montmartre, 16; présenté par M. de Wailly.

837. M. le vicomte Alfred CORNUDET, membre du conseil général de la Creuse, à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, 88; présenté par MM. Bellaguet et O. de Watteville.

835. M. Armand MARQUISET, à Fontaine-lès-Luxeuil (Haute-Saône); présenté par MM. Bellaguet et O. de Watteville.

832. M. WEISS, professeur d'histoire au lycée Bonaparte, rue Caumartin ; présenté par M. A. Passy.

831. M. ANISSON-DUPERRON fils, rue Matignon, 14; présenté par M. de Barante.

Ouvrages offerts.

Histoire de Mardick et *de la Flandre maritime*, par M. R. de Bertrand. (Dunkerque, 1852.) I vol. in-8.

Bulletin monumental, t. XIX, n° 1.

Bulletin du Bibliophile. Janvier 1853.

Correspondance.

M. A. Durand de Lançon fils (Draguignan, 24 mars), adresse des remercîments au conseil de son admission au nombre des membres de la Société.

M. Carlier adresse à la Société, de la part de l'auteur, M. Raymond de Bertrand, l'*Histoire de Mardick*. (Dunkerque, 29 mars.)

M. R. de Bertrand, en faisant hommage de son livre, sollicite le titre de correspondant de la Société. M. de Bertrand sera informé que la Société ne fait aucune distinction entre ses membres, et que tous participent aux mêmes droits et aux mêmes charges, ayant tous le même titre.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Journal d'un bourgeois de Paris sous François Ier. Les feuilles 1 et 2 sont tirées; les feuilles 3 à 5 chez M. Lenormant, commissaire responsable; les placards 14 à 17 chez l'éditeur, M. L. Lalanne.

Choix de Mazarinades, t. II. Les feuilles 1 et 2, en bon à tirer, chez M. Ravenel, commissaire responsable; les placards 14 à 15 chez M. Moreau, éditeur.

M. le président du comité des fonds présente les rapports annuels sur l'état de la caisse et sur l'inventaire des ouvrages de la Société au 1er janvier 1853.

La comptabilité de M. le trésorier a été trouvée, comme les années précédentes, parfaitement régulière et la situation de la caisse très-favorable. La recette a dépassé 16 000 fr., dont 5000 environ pour vente de livres. Neuf membres seulement sont en retard sur le dernier exercice. La dépense, presque entièrement consacrée à payer les frais d'impression, s'est élevée à peu près à la même somme.

La régularité de la comptabilité en nature a pu être aussi très-bien constatée dans son ensemble.

— Le Conseil s'occupe de l'*Annuaire* de 1854, qui contiendra la suite

de la *Topographie ecclésiastique de la France*, par M. J. Desnoyers ; le volume paraîtra avant le mois de novembre prochain.

— M. le président du comité des fonds présente un autre rapport sur la proposition faite par M. Renouard de réimprimer à ses frais le premier volume du *Journal de Barbier*, et les volumes suivants, à mesure qu'ils seraient épuisés. Par les motifs déjà exposés dans la précédente séance du Conseil, et pour d'autres encore, tels que celui de ne pas donner aux personnes étrangères à la Société une édition préférable à la première, le comité ne croit pas devoir proposer d'accueillir cette demande, du moins quant à présent, et aux conditions énoncées (voy. *Bull.* de mars 1853). L'opportunité d'une seconde édition sera plus convenablement appréciée lorsque les exemplaires des deuxième et troisième volumes seront aussi épuisés. Le Conseil pourra, en conséquence, examiner de nouveau cette question après la publication du quatrième volume.

— Le même comité des fonds ne croit pas devoir accueillir la proposition faite par M. le trésorier de distribuer gratuitement aux auteurs dont un ouvrage est annoncé dans le *Bulletin*, le numéro qui contient cette insertion. Il réduit cette autorisation aux personnes qui auront fait don de leurs ouvrages à la Société.

— Le même comité propose les ouvrages suivants pour composer le prix d'histoire fondé par la Société pour être distribué en son nom par M. le Ministre de l'Instruction publique, dans le grand concours de 1853 :

Villehardouin, 1 vol.
Grégoire de Tours (texte), 2 vol.
Vie de saint Louis, 6 vol.
Mémoires de Pierre de Fenin, 1 vol.

10 volumes.

Ces différentes propositions du comité des fonds sont approuvées par le Conseil, qui s'occupe ensuite de divers autres sujets d'administration.

La séance est levée à quatre heures et demie.

II.

VARIÉTÉS.

La Société de l'histoire du protestantisme français, dont nous avons annoncé la formation (1852, p. 312), a tenu le 19 mars dernier sa première séance annuelle. En l'absence de M. Guizot, président honoraire, le second président, M. Ch. Read, a pris la parole pour rendre

compte de l'état prospère de l'association qui, fondée depuis une année à peine, a déjà publié cinq livraisons de son recueil et réuni mille cinquante membres ou souscripteurs tant en France qu'à l'étranger. La séance s'est terminée par trois lectures de fragments historiques intitulés : *Notice sur le président de La Place* (1572), par M. Bartholmèss ; *De la religion et des derniers travaux de Leibnitz*, par M. Waddington ; *Des conséquences de la révocation de l'édit de Nantes*, par M. Weiss. La Société de l'histoire du protestantisme français, association à demi érudite, à demi religieuse, et qui nous est tout à fait étrangère sous ce dernier rapport, mérite, par l'activité de ses travaux et de sa direction, par l'intérêt et la variété du *Bulletin* qu'elle publie, l'attention dont elle a été l'objet dès son origine. Nous dirons à nos lecteurs ce que contient son *Bulletin* quand le premier volume en sera terminé.

—Nous avons parlé précédemment d'un devant d'autel en or qui exista jusqu'en 1760 dans la cathédrale de Sens, et qui fut fondu à cette époque, bien que ce fût un précieux travail d'art remontant au x^e^ siècle. Cette table, suivant le procès-verbal dressé en 1537, que nous avons publié (1852, p. 236), représentait « une Majesté de Dieu, une Nostre Dame, les quatre Évangélistes et aucuns petits anges, élevés en œuvre au ciseau, autrement dit à bosse ; et étoit esmaillée en plusieurs endroicts à la mode antique et pierreries en nombre suffisant. »

On a récemment exposé au Musée de Cluny un devant d'autel, également en or et travaillé au repoussé, qui fut donné en l'année 1019 à la cathédrale de Bâle par l'empereur Henri II. On y voit, sous des arceaux : cinq grandes figures en relief de 60 centimètres de hauteur, le Christ, ayant à ses côtés les archanges Michel, Gabriel et Raphaël, avec saint Benoît. Aux pieds du Christ, sont prosternés le donateur et sa femme, l'impératrice Cunégonde. Le fond, également au repoussé, représente des arabesques et les vertus cardinales : *Prudentia*, *Justitia*, *Temperantia et Fortitudo*, placées dans des médaillons.

L'empereur Henri II avait donné à la cathédrale de Bâle beaucoup d'autres objets précieux : un crucifix, un trône incrusté d'or, d'argent et d'ivoire, une couronne d'orfévrerie, un magnifique vêtement de sacre. Presque tous ces objets furent successivement dispersés ou détruits ; la couronne fut fondue par un évêque ; le manteau du sacre fut vendu aux enchères en 1529, et acheté par le margrave de Bade. La table d'or et le crucifix, cachés pendant les troubles de la réforme, ne furent retrouvés que beaucoup plus tard. Lors de la séparation du canton de Bâle en deux parties et des partages qui en furent le résultat, la table d'or échut au canton de Bâle-Campagne, qui en fit faire la vente aux

enchères le 23 mai 1836. Depuis ce temps, elle a appartenu à des particuliers, et le gouvernement français ne serait pas éloigné, dit-on, de l'acquérir pour le Musée de Cluny. Ce précieux monument de l'art du moyen âge vaut, dit-on, plus de cent mille francs.

— Une nouvelle Revue de bibliographie vient de paraître à la librairie *Auguste Durand*, rue des Grès, 5, sous la direction de M. Charles Ginoulhiac, auteur et critique bien connu de tous ceux qui s'occupent de l'histoire du droit. Elle est intitulée : *Revue bibliographique et critique de droit français et étranger*. « Les comptes rendus sont trop rares pour les ouvrages de droit, dit en commençant M. Ginoulhiac, et même dans les revues spéciales ils ne se font pas toujours régulièrement. » Sa Revue fera connaître tous les ouvrages publiés soit en France, soit à l'étranger, sur les matières qui intéressent le jurisconsulte, « et avec cette sérieuse impartialité, ajoute-t-il, qui, quelquefois, manque aux comptes rendus donnés ailleurs. »

Ce recueil paraîtra tous les deux mois, par livraisons d'une ou deux feuilles in-8°, et comprendra dans chaque livraison quatre parties : Bibliographie des ouvrages français; Bibliographie des ouvrages étrangers; articles de Variétés; Annonces.

La création de cette feuille spéciale et d'un prix très-modique (3 fr. par an pour Paris) est un service rendu par M. Durand aux études juridiques. Ce laborieux éditeur complétera sans doute sa pensée et rendra son succès plus sûr en élargissant un cadre de trop petite dimension. Une ou deux feuilles tous les deux mois suffiraient peut-être à annoncer les ouvrages nouveaux, si l'on se bornait à donner seulement la transcription de leurs titres. La première livraison (mars-avril 1853), contient le compte rendu de dix ouvrages français, de huit ouvrages étrangers, un article nouveau[1] de M. Laboulaye, sur Pierre de Fontaines, et trois pages d'annonces. Il est impossible aux rédacteurs de la *Revue*, quoique les articles soient signés de MM. Ginoulhiac, de Valroger, Ch. Giraud, etc., de rédiger de bons comptes rendus dans de si étroites limites. D'ailleurs, à en juger par cette livraison d'essai, l'esprit de cette rédaction ne paraît pas assez sérieusement critique; la louange y domine, et surtout cette habitude radicalement mauvaise en bibliographie, de donner au lecteur des phrases vagues d'appréciation générale sur le mérite du livre, au lieu de lui dire ce qu'il y a dedans. Il est à peine deux ou trois articles de cette première livraison auxquels on ne préférât une simple table des matières renfermées dans le livre. Ceci soit dit comme conseil et comme marque de l'intérêt que

[1] Cet article avait déjà paru dans l'*Histoire littéraire de France*, mais avec quelques différences.

nous inspire un petit recueil qui, s'il était bien dirigé, pourrait se rendre extrêmement intéressant.

— Nous avons annoncé, dans l'un des derniers *Bulletins* (p. 19), la prochaine ouverture du congrès des sociétés scientifiques de la France, dont la session se tiendra cette année dans la ville d'Arras. Voici la liste des questions posées par les ordonnateurs de la réunion pour les sections d'histoire, d'archéologie et de philologie :

HISTOIRE.

1° Quelles étaient les populations qui, du temps de César et de Comius, roi des Atrébates, occupaient les deux côtés du *fretum gallicum?*... Étaient-elles de race tudesque ou de race kymri-belge?... Quels étaient leur idiome, leur religion, leurs principales divinités?... Leurs monuments religieux et civils?... Leurs circonscriptions territoriales, leurs cantons ou *pagi?*... Quelle était en particulier la position topographique du *Pagus Oromansacus?*

2° Quelles furent les premières colonies romaines dans le nord de la Gaule et à l'est de la Grande-Bretagne?

3° La domination romaine a-t-elle été avantageuse ou nuisible au développement de la population de la Gaule-Belgique?

4° Quel fut le premier établissement du christianisme dans la Gaule-Belgique? Jusqu'à quel point le polythéisme romain y avait-il pénétré? Jusqu'à quelle époque continua la lutte entre le polythéisme et le christianisme?

5° A quelle époque remonte la première occupation du littoral par les Saxons? Fixer l'étendue et les limites du *littus Saxonicum.*

6° Indiquer les principaux établissements des francs Saliens et Austrasiens en Morinie, en Artois et dans les contrées circonvoisines.

7° Quelles furent sur le double littoral gallo-belge et breton les cités et forteresses fondées depuis Gallien jusqu'à Valentinien III? De quelle époque date notamment celle de *Nobiliacum* chez les Atrébates?

8° Quand et dans quelles circonstances eurent lieu les diverses transportations des races germaniques et notamment des Saxons sur le littoral des Flandres? Comment se forma la race flamande?

9° Quelle fut, par rapport à l'affermissement du christianisme, à la civilisation et à l'agriculture, l'influence des monastères fondés avant le VIII^e^ siècle?

10° Rechercher les causes qui ont amené dans la Gaule-Belgique aux VI^e^ et VII^e^ siècles des missionnaires scoto-irlandais. Quels ont été les résultats de leurs prédications? Le christianisme était-il plus développé à cette époque de l'autre côté du détroit?

11° Étudier sous quelle influence les noms de lieux de la Gaule-Belgique ont été formés?

12° Retrouve-t-on dans les pratiques superstitieuses répandues dans les villages de la Gaule-Belgique des vestiges du culte des peuples qui ont habité anciennement cette contrée?

13° Quel fut, sous les grands forestiers et sous les premiers comtes de Flandre, le développement du double élément flamand et wallon?

14° Signaler les premiers documents historiques, les premières poésies, les premiers actes rédigés dans les deux langues flamande et wallonne.

15° Quelles furent, sous les comtes de Flandre et d'Artois, l'organisation et la hiérarchie féodales? Quels étaient les premiers possesseurs des terrains et marais communaux?

16° Quels sont les monuments qui attestent le passage de saint Bernard dans le nord de la France et les pays limitrophes?

17° Donner un aperçu de la formation progressive et de l'administration des villages.

18° Signaler et recueillir les documents relatifs à l'occupation anglaise dans nos contrées depuis la conquête d'Édouard III, en 1347, jusqu'à la reprise de Calais en 1558.

19° Dans une partie des vastes États de Charles le Hardi (dit le Téméraire), duc de Bourgogne, on crut quelque temps que ce prince n'avait pas péri devant Nancy le 5 janvier 1477. Rechercher ce qui a pu donner cours à cette croyance populaire signalée par quelques historiens.

20° Est-il possible de déterminer d'une manière précise les usages qui ont été suivis dans les anciennes provinces des Pays-Bas et du nord de la France pour fixer le commencement de l'année civile, avant le XVI^e^ siècle?

21° Quel a été dans le nord de la France l'enseignement public des lois et de la jurisprudence avant la révolution de 1789? Y a-t-il eu dans quelques villes du nord des universités de lois comme à Toulouse et à Orléans, et quelle est leur histoire?

22° Décrire d'une manière précise les limites successives de l'Artois et de la Picardie, sous les rapports politique, civil et religieux.

23° Quelle fut l'influence de la réunion de l'Artois et de la Flandre à la France sur les lois civiles, les institutions administratives locales et les intérêts commerciaux et économiques de ces deux pays?

ARCHÉOLOGIE.

1° Comment les voies romaines du nord de la France se présentent-elles relativement à la distribution des camps romains ou des positions

fortifiées? La topographie de la Gaule-Belgique a-t-elle été indiquée sur des cartes spéciales dans les départements du Nord?

2° De quelle époque date la première rédaction de l'itinéraire d'Antonin et de la carte théodosienne dite de Peutinger?

3° Y a-t-il dans le nord de la France des inscriptions qui se rapportent à des divinités topiques ou locales?

4° A quelle époque peut-on rapporter les tombeaux en plomb? Sont-ils exclusivement chrétiens? A quel caractère peut-on reconnaître les différentes époques auxquelles ils appartiennent?

5° A quelle époque doit-on faire remonter l'introduction du monnayage chez les Atrébates et les Morins?

6° A-t-il existé des monnaies de verre chez les Gaulois, spécialement chez les Gallo-Belges?

7° Quel était le caractère des sceaux avant l'adoption générale des armoiries?

8° Existe-t-il dans les contrées qui faisaient autrefois partie de la Gaule-Belgique des édifices du moyen âge authentiquement antérieurs au x^e^ siècle? Quels sont-ils? Quels sont leurs caractères?

9° Quelles sont dans ces mêmes contrées les églises non voûtées? Quelles sont leurs dates? Leurs nefs sont-elles supportées par des colonnes ou des piliers, ou par une alternance des unes et des autres?

10° Y a-t-il dans ces mêmes contrées des cryptes, des chœurs à l'ouest des églises, des corniches à petits arceaux ou autres parties communes aux églises romaines de l'Allemagne? Quelle en est la date?

11° L'emploi du style ogival a-t-il été généralement adopté à la même époque dans toutes les parties de l'ancien comté de Flandre?

12° L'occupation par les armées anglaises des diverses provinces françaises a-t-elle apporté des modifications au style ogival des monuments du xiv^e^ siècle, et ces modifications constituent-elles un style particulier?

13° Comment était organisé au moyen âge le système de surveillance employé pour la conservation des monuments religieux?

14° Rechercher et décrire la forme des autels depuis l'origine du christianisme jusqu'au xv^e^ siècle.

PHILOLOGIE.

Tracer l'aperçu historique des écoles et associations littéraires qui ont existé dans le nord de la France et dans la Belgique.

Rechercher les causes qui ont contribué à donner un caractère particulier aux idiomes issus d'une même langue.

La langue flamande a-t-elle eu une certaine influence sur les dialectes romans (écrits ou parlés) qui sont en usage dans les contrées

voisines de la Flandre, et à quelles causes faut-il attribuer cette influence?

Quels sont les mots et les locutions qui appartiennent en propre au patois artésien, et qui ne se rencontrent point dans les provinces voisines?

Déterminer l'influence que les trouvères du nord de la France ont exercée sur la formation de la langue française.

Quelle a été l'influence des premiers traducteurs français sur la formation de notre langue?

Les représentations des mystères furent très-nombreuses en Artois au XV^e^ et au XVI^e^ siècle. Indiquer les documents inédits qui permettraient de faire l'histoire de l'art théâtral dans ce pays pendant cette période.

Quelle a été l'influence exercée par les trouvères sur la musique du XII^e^ et du XIII^e^ siècle, sous le rapport de la mélodie et de l'harmonie?

Lettre de David Riccio.

« David Riccio, dit le savant historien de Marie Stuart, était venu à Édimbourg en décembre 1562, à l'âge d'environ vingt-huit ans. Il y avait suivi le comte de Moretto, ambassadeur de Savoie, dont il était le *cameriere*, et Marie Stuart le garda près d'elle comme valet *di camera*, lorsque le comte de Moretto retourna en Piémont. Marie Stuart, ayant beaucoup de goût pour la musique, réunissait auprès d'elle des joueurs de violon, de luth et de flûte; elle avait aussi trois chanteurs auxquels se joignait quelquefois Riccio, comme quatrième, pour faire la basse qui manquait. Le trouvant bientôt propre à un service plus élevé que celui de valet de chambre, elle le nomma, en décembre 1564, son secrétaire pour la correspondance étrangère à la place de Raulet.... C'était lui qui avait conseillé et conduit le mariage avec Darnley; c'était lui dont les vues, conformes aux sentiments de Marie, tendaient à lier étroitement la reine d'Écosse avec le pape et le roi d'Espagne, à la séparer de l'Angleterre et à rompre avec le parti protestant. Il avait un grand train de maison, et la faveur extrême dont il était l'objet le rendit arrogant et téméraire. L'attitude qu'il eut vis-à-vis de la reine et l'ascendant qu'il prit sur elle nuisirent beaucoup à la réputation de Marie [1]. »

Le 9 mars 1566, quinze mois après avoir été élevé aux fonctions de secrétaire, Riccio périssait assassiné presque entre les bras de la reine par une troupe de seigneurs conjurés, à la tête desquels étaient lord Ruthwen et Darnley, l'époux de Marie.

[1] Mignet, *Histoire de Marie Stuart*, 2^e^ édition, t. I, p. 225-226.

Le souvenir historique laissé par Riccio nous engage à donner ici le texte d'une lettre de lui, dont l'original se trouve à la Bibliothèque impériale, au manuscrit 8589 du fonds latin (olim de La Mare). Cette lettre est adressée à Morel, gouverneur de Henri d'Angoulême, abbé de La Chaise-Dieu, grand prieur de France, fils naturel de Henri II et de Mme Flaming, Écossaise, de la maison de Leviston [1]. Outre le nom de celui qui l'a écrite, cette pièce ne manque pas d'intérêt, car il y est question du célèbre poëte et historien Buchanan, de la maîtresse de Henri II et de son fils, Henri d'Angoulême, sur la naissance duquel Morel avait, à ce qu'il paraît, demandé des renseignements [2] :

« Monsieur, j'ay receu par ung gentilhomme escossois la lettre qu'il vous a pleu m'escrire du xxvje d'avril, et suyvant icelle, j'ay parlé à Madlle de Flaming affin d'avoir quelque meilleure addresse pour vous rendre bon et fidelle compte de ce que m'avez comandé, et n'a pas tenu à fère toutes les diligences que j'ay peu pour sçavoir la nativité de monseigneur de La Chaise-Dieu. Ce que j'espère en bref pouvoir recouvrer. Mais pour ceste heure, je vous supplye avoir ung peu de patience, en considéracion qu'en ceste court il n'y a présent guères de seigneurs ny autres de qui je puisse sçavoir la vérité du faict. Néantmoings je vous asseure qu'à la première commodité que Sa Majesté escrira de pardelà, je ne fauldray de vous en mander au long ce que en est, estant le plus ayse du monde de ce qu'il vous plaist et pour le service de mondict seigneur m'employer à vous fère service. Je souhaicteroys avoir les forces égalles à la volonté pour le vous fère mieux paroistre.

« Je n'ay failly de fère vos recommandacions à Monsr Buccanan [3], qui vous en rend ung million, et s'il eust parachevé le livre de psalmes en vers latins, comme il a commencé, il m'en eust faict part pour les vous envoyer. Mais il m'a promis que vous seriez le premier prefferé aprèz qu'ilz seront parfaictz. A quoy je ne seray négligent pour les recouvrer avec le demeurant que m'avez mandé. Au reste, si vous escripvez à mon bon mre Monsr de Tolon [4], je vous supply luy baiser les mains de ma part. A vous, Monsieur, je ne vous useray d'aucune cerimonye, sinon vous dire, puisque le père vous estoit obligé, le filz, par plus forte raison, vous est redevable comme je vous suis, et seray toujours ayse de vous pouvoir fère quelque service, à quoy je m'employeray d'aussi bon cueur que pour fin je vous présente mes hum-

[1] Henri d'Angoulême, qui était en outre gouverneur de Provence et amiral, fut tué par le comte Altoviti, le 2 juin 1586.

[2] On ignore en effet, aujourd'hui encore, l'époque de sa naissance.

[3] Georges Buchanan, célèbre historien et poëte latin, mort en 1582.

[4] Jérôme de La Rovère.

bles recommandacions à vostre bonne grace. Je prye Dieu vous donner, Monsieur, en parfaicte santé, longue et heureuse vye.

« Escript à Edinburg ce dernier jour de may 1564.

« Vostre bien humble et affectionné serviteur,.

« David Riccio. »

L'adresse porte : « A Monsr Monsr de Morel, gouverneur de Monsieur de La Chaize-Dieu, à Paris. (Demeurant à la rue Pavée, près S. André des Ars.) »

Le cachet représente un soleil (ou une étoile) avec deux croissants; on lit autour : ✠ *David Riccio.*

La famille de Flaming saisit, à ce qu'il paraît, cette occasion pour écrire au jeune prince et, suivant l'usage du temps, pour tirer profit de la faveur dont il jouissait auprès de Charles IX. Du moins trouve-t-on dans le même volume, non loin de la lettre de Riccio, la copie d'un billet qui fut envoyé par Henri d'Angoulême à M. de Flaming le 13 août 1564 et par lequel le solliciteur est éconduit avec force compliments.

« Monsieur, ayent veu la lettre qu'il vous a pleu m'escrire, j'ay esté bien fort ayse pour avoir entendu par icelle ce que des long temps j'avois désiré qui est de sçavoir de voz nouvelles par vous mesmes, lesquelles estant tres bonnes, ainsi que m'en a assuré le porteur de la presente, m'ont d'aultant plus accru mon contentement et plus encores pour la bonne volunté que monstrés me porter par vostre dite lettre, et les honnestes offres et honneur qu'il vous plaist me faire en icelle, plus en vérité beaucoup que mon aage et condition par trop mediocre ne sçauroient encores mériter; desquelles choses toutefoys je vous mercie humblement, vous offrant pour ma revanche à tousjours fere pour vous et pour tous ceulx qui vous toucheront, ce qui me sera possible, encores que pour le present et jusques à ce que Dieu et le Roy mon souverain seigneur, m'ayent donné aultres moyens que je n'ay, je ne puisse bonnement promettre ny faire grand chose à aulcun de mes amys pour m'estre commandé très expressément par Sa Majesté de ne me mesler d'aulcuns affaires fors tant seullement que de mes estudes.... Je vous prie et tous autres mes seigneurs et bons amys de par delà et deça me vouloir excuser si je ne vous escry si souvent que vous et moy vouldrions bien, ny ne fais aulcunes offices notables pour vous, estant ordinairement plongé à l'estude, hors de la court et esloigné de tous autres négoces pollitiques, et vous contentant pour si peu d'ans de mon impuissante et néantmoins très bonne volunté envers vous, etc.... »

Cette réponse sent la plume du gouverneur. Ce Morel s'appelait Jean de Morel, seigneur du Plessis et de Grigny; après la mort de son élève,

il devint maréchal des logis de Marguerite, duchesse de Bar, et conseiller du conseil de la reine. C'était un bel esprit, uni d'amitié avec Ronsard, les frères du Bellay, Jér. de La Rovère, Étienne Jodelle, Raymond de Fourquevaux, Nostradamus, les poëtes Charles Fontaine de Lyon et Uyttenhovius, le mathématicien Forcadel. Le manuscrit 8589 contient des lettres qui lui sont adressées par tous ces personnages, sauf celles de Jodelle et de Ronsard, qui se trouvent indiquées sur l'inventaire et qui ont été soustraites du volume. Lui-même, Jean de Morel, composait des vers, mais son nom n'a point laissé de trace dans l'histoire littéraire de son temps. Un des gens de la maison du bâtard d'Angoulême lui écrit, de Saint-Maur-des-Fossés, à la date du 15 janvier 1562 :

« Monsieur, j'ay receu par ce porteur voz lettrez avec les trois livres pour la continuation de l'ordre des estudes de Monseigneur, dont l'histoire de Theodorite [1] a été choisie pour la lecture du soir et matin, et les devises héroïques [2] pour les après disnées, par l'advis de Sa Majesté [3] et de Mgr du Villar, attendant vostre retour; auxquels j'ay communicqué vosdites lettres, et faict vos recommandations tant à mon dit seigneur que aultres y dénommés suyvant le contenu d'icelles. Mondit Seigneur vous remercie humblement desdits livres..... »

On voit, dans ce peu de lignes, la considération dont jouissait Jean de Morel, le genre d'études qui terminaient l'éducation d'un jeune prince à la fin du XVIe siècle, et la sollicitude de Catherine de Médicis pour le fils naturel de son mari.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

57. — *Amiens* (*Travaux de la cathédrale d'*). Réponse à MM. les Antiquaires, par M. Charles Berton, vicaire de la cathédrale. In-8°. 2 feuilles 1/2. Amiens, Caron.

58. — *Annuaire historique* pour l'année 1853, publié par la Société de l'histoire de France. Paris, Renouard. 1 vol. in-12. (2 fr.)

L'*Annuaire* de la Société de l'histoire de France contient cette année : 1° Une Notice très-complète des naissances et alliances des familles souveraines de l'Eu-

[1] Probablement l'*Histoire ecclésiastique* de Théodoret ou son *Hist. des hérésies*.

[2] *Devises héroïques et emblèmes*, par Claude Paradin; Lyon, 1557.

[3] Ce ne peut être que la reine Catherine de Médicis, Charles IX n'avait alors que quatorze ans.

rope actuelle; 2° La première partie d'un travail d'érudition très-important dû à M. J. Desnoyers, secrétaire de la Société. Ce travail est intitulé : *Topographie ecclésiastique de la France pendant le moyen âge et dans les temps modernes jusqu'en* 1790. *Anciennes subdivisions territoriales des diocèses en archidiaconés, archiprêtrés et doyennés ruraux;* la première partie, la seule publiée dans ce volume, contient seulement les quatre provinces de Lyon, Bourges, Sens et Tours.

La *Notitia provinciarum Galliæ*, rédigée vers l'année 400, nous a transmis l'état des divisions administratives de la Gaule romaine ; mais elle n'a constaté que les noms de nos dix-sept grandes provinces et des cent quinze cités qui s'y trouvaient comprises. C'est l'église qui, en adoptant pour elle et en perpétuant jusqu'en 1790 ce système de divisions territoriales, nous a fait connaître par les limites de ses archevêchés et de ses évêchés la position et l'étendue des provinces et des cités gallo-romaines. Cette base première de toute étude géographique sur la France du moyen âge est généralement assez bien éclaircie ; c'est quand on cherche à pénétrer plus loin qu'on se sent arrêté. Chaque *civitas* romaine était subdivisée en plusieurs *pagelli* ou *pagi minores* qui se démembraient à leur tour en territoires appelés de noms divers suivant les pays : *ager*, *finis*, *terminus*, *condita*, etc.; de même chaque diocèse se décompose en archidiaconés, archiprêtrés et doyennés ruraux. Ces deux fractionnements sont-ils la représentation l'un de l'autre, de telle façon qu'en dressant le tableau du fractionnement ecclésiastique, lequel est encore assez mal connu, on tienne par cela même le tableau des subdivisions gallo-romaines dont on n'aurait autrement aucune connaissance? Adrien de Valois le croyait; M. Guérard, moins absolu, pense des archidiaconés seulement, qu'ils représentent assez généralement les *pagi minores*. Quoi qu'il en soit, la rédaction de ce tableau est le travail, travail énorme, que M. J. Desnoyers a entrepris, sauf, lorsqu'il l'aura terminé, à en tirer la conséquence. Ses matériaux sont les indications éparses qui se trouvent dans les auteurs, les renseignements fournis par les pouillés, enfin les cartes géographiques et les diplômes. On aura une idée de la difficulté et de la nouveauté de cette étude en songeant que dans les deux éditions qui ont été données du *Gallia Christiana* la topographie ecclésiastique a été si complétement omise que sur les cartes de diocèses qu'on y a jointes on n'a pas figuré un seul archidiaconé ni un archiprêtré. On voit donc de quel prix serait le simple tableau rédigé par M. Desnoyers, puisqu'il présente la liste, qui n'a jamais été dressée, de tous les archidiaconés, archiprêtrés et doyennés de France avec leur désignation latine, leur orientation à l'égard du chef-lieu du diocèse, l'indication de la circonscription du moyen âge à laquelle ils correspondent (quand l'auteur a pu le trouver) et la situation actuelle; mais ce qui fait de ce tableau un travail historique remarquable, ce sont les éclaircissements dont M. Desnoyers l'a fait accompagner en donnant pour chaque diocèse le résumé de ses preuves sous forme de notices géographiques et bibliographiques dont la valeur et l'intérêt frapperont tous ceux qui connaissent ces matières difficiles.

59. — *Belle-Ile-en-mer* (*Histoire de*), par M. Charles de La Touche. 15 feuilles 1/4 ; in-4°. Imp. de Forest, à Nantes.

60. — *Bretagne* (*Abrégé du nobiliaire de*), par ordre alphabétique, contenant environ 1800 familles nobles et le nombre des générations

prouvées soit à la réformation, soit au conseil, au parlement, à la cour des aydes ou à l'intendance (1769). Par le P. du Perré, jésuite. Paris, Martinon, Rennes, Melle Front. (2 fr.)

61. — *Carcassonne* (*Rapport sur les restes de l'ancienne cité de*), par M. Viollet-Leduc, architecte. 4 feuilles in-8°. Imp. de Claye, à Paris.

62. — *Coligny*. Testament olographe de l'amiral Gaspard de Coligny (1569), d'après la minute conservée aux manuscrits de la Bibliothèque impériale. Notice et fac-simile. In-8° d'une feuille 1/4. Paris, Cherbuliez, Ducloux.

63. — *Constant de Rebecque* (*Notice généalogique sur la branche de la maison*), connue sous le nom de Seymour de Constant. In-4° de 2 feuilles. Imp. à Abbeville.

64. — *Cris de guerre et devises* des États de l'Europe, des provinces et villes de France, des familles nobles de France, d'Angleterre, des Pays-Bas, d'Italie, etc., etc.; des abbayes et chapitres nobles, des ordres civils et militaires, etc., par le comte de C.... Paris, Aug. Vaton. 168 pages in-18.

Liste de trente-cinq noms de pays et d'environ deux mille cinq cents noms de famille accompagnés chacun de leur devise. Ce serait un recueil intéressant, quoique très-incomplet, si à ces devises, ou du moins à quelques-unes, l'auteur avait joint des dates, des éclaircissements, des notes historiques; il n'y a rien de tout cela, mais une liste toute sèche précédée d'une petite dissertation sur les cris et les armoiries.

65. — *Documents historiques sur la comédie française* pendant le règne de l'empereur Napoléon Ier, précédés de tous les actes constitutifs qui régissent la société du Théâtre-Français depuis sa fondation, le 25 août 1680, jusqu'à nos jours; par Eug. Laugier. Gr. in-8° de 13 feuilles 1/2. Paris, Didot, Tresse.

66. — *Estrées* (*Notice sur les Mémoires inédits du maréchal d'*), par A. Chéruel. Une feuille 1/2 in-8°. Imp. Dupont, à Paris.

67. — *Études historiques sur l'influence de la charité* durant les premiers siècles chrétiens, et considérations sur son rôle dans les sociétés modernes; par Estienne Chastel, professeur à Genève. 1 vol. in-8°. Paris, Capelle. (7 fr. 50.)

68. — *France et ses colonies* (*La*). Atlas illustré. Cent cartes dressées d'après les cartes de Cassini, du dépôt de la guerre, des ponts et chaussées et de la marine, par M. Villemin. *Texte* rédigé d'après les documents officiels et sur un plan entièrement nouveau, réunissant en forme de tableau : 1° La division administrative, politique, judiciaire, religieuse et militaire; 2° Les vicissitudes historiques; 3° La biographie, etc....; 8° Enfin les curiosités et la physionomie morale de

chaque département et de chaquec olonie française ; par Ernest Poirée. In-4° oblong de 24 feuilles 1/2. Paris, Migeon. (35 fr.)

69. — *Généalogie de la famille Picquot de Magny*, par M. L. du Feugray. In-8°. 7 feuilles 1/4. Imp. de Buhour, à Caen.

70. — *Histoire de la monarchie en Europe* depuis son origine jusqu'à nos jours, par M. Francis Lacombe. Tome Ier. Formation des royautés européennes. 1 vol. in-8° de 31 feuilles 1/2. Paris, Amyot. (6 fr. 50.)

L'ouvrage aura quatre volumes.

71. — *Histoire de madame Henriette d'Angleterre*, première femme de Philippe de France, duc d'Orléans, par Mme la comtesse de La Fayette. In-16 de 6 feuilles, plus un portrait. Paris, Téchener. (4 fr.)

La première édition de ce livre parut en Hollande en 1720. Celle-ci a une valeur particulière, elle est due aux soins de feu M. A. Bazin, auteur de l'*Histoire de Louis XIII*.

72. — *Histoire des classes laborieuses*, précédée d'un essai sur l'économie industrielle et sociale ; par A. Jaume, instituteur primaire supérieur à Toulon. In-8° de 15 feuilles. Imp. Aurel, à Toulon.

73. — *Influence de l'Italie sur les lettres françaises* depuis le XIIIe siècle jusqu'au règne de Louis XIV, par E. J. B. Rathery, bibliothécaire au Louvre. In-8° de 13 feuilles. Paris, Didot.

74. — *Imprimerie* (*De l'origine et des débuts de l'*) en Europe, par Aug. Bernard, membre de la Société des Antiquaires de France. 2 vol. in-8° et 13 pl. de fac-simile. Imp. impér. Paris, Renouard, et chez l'auteur, rue Lepelletier, 25.

Première partie. De l'invention et des inventeurs de l'imprimerie. — Premiers produits de l'imprimerie. Laurent Coster et son école (1423-1450). Jean Gutenberg à Strasbourg (1420-1444). Gutenberg à Mayence (1445-1467). Jean Fust et Pierre Schoiffer (1455-1466). Pierre Schoiffer et Conrad Fust, dit Hanequis (1467-1503).

Deuxième partie. De la propagation et des premiers propagateurs de l'imprimerie. I. *Allemagne* (1454-1480). Mayence et Eltvil (Henri et Nicolas Bechtermuntze, Wigant Spyess, Jean Numeister, Henri Keffer, Jean et Jacques de Meydenbach, Frédéric Misch, Pierre de Friedberg, les Frères de la vie commune de Marienthal, Jean de Petersheim). — Bamberg (Albert Pfister). — Strasbourg (Jean Mentelin, Henri Eggestein, etc.). — Cologne (Ulrich Zell, Arnold ther Hoernen). — Nuremberg (Henri Keffer, Jean Sensenschmidt, etc.). — Bâle (Berthold Rot, Bernard Richel). — Augsbourg (Gunther Zainer, Jean Schiessler, etc.). — Munster en Argovie (Hélie de Louffen, etc.). — Spire (Jean et Vindelin de Spire (?), Pierre Drack). — II. *Italie* (1465). Rome et Subiaco (Conrad Schweinheim et Arnold Pannartz, Ulric Hahn, etc.). — Venise (Jean et Vindelin de Spire, Nicolas Jenson, Christophe Valdarfer, etc.). — Lucques (Clément Patavinus, Barthél. de Civitale). — Foligno (J. Numeister, etc.). — Milan (Ant. Zarot,

Phil. de Lavagna, Christ. Valdarfer, etc.). — Bologne (Balt. Azzoguidi, André Portilia). — Florence (les Cennini, J. de Mayence, etc.). — Trévi, Trévise, Ferrare, Pavie, Vérone, Gênes (J. Raynardi d'Éningen, Pamph. Gastaldi, Gérard de Lisa, And. Belfort, Matthias Moravus). — Naples (Sextus Riessinger, Arn. de Bruxelles, etc.). — Sicile (Henri Alding, André de Bruges). — III. *France*. Paris (Pierre Schoiffer, Jean Fust, Nicolas Jenson, Ulric Gering, Michel Friburgier, Martin Crantz, Pierre Cæsaris, Jean Stoll, etc.).—Lyon (Guill. Le Roy, Barthél. et Jacq. Buger, etc.). — Brûges (Will. Caxton, Colard Mansion, Jean Brito?).— Alost et Louvain (J. et Conrad de Westphalie, Thierry Martens, J. Veldener). — Anvers (Van der Goes, Th. Martens). — Utrecht (Nic. Ketelaer et Gérard de Leempt). — IV. *Angleterre* (William Caxton, Thierry Rood, etc.). — V. *Espagne* (Lambert Palmart, Nic. Spindeler, etc.).

75. — *Saint-Cyr* (*Histoire de la maison royale de*); 1686-1793, par Théophile Lavallée, professeur à l'école militaire de Saint-Cyr. Un vol. gr. in-8° avec planches. Paris, Furne, 1853.

La maison royale de Saint-Cyr, fondée de 1682 à 1686 pour l'éducation des filles pauvres de la noblesse, fut gouvernée par Mme de Maintenon sa fondatrice, jusqu'à la mort de cette femme célèbre (1719), et après elle, par les règlements, les préceptes, les exemples qu'elle avait laissés et dont l'influence ne s'était pas encore affaiblie lorsque la maison fut enveloppée dans les arrêts de suppression qui frappèrent la noblesse et les communautés religieuses « même celles qui avaient bien mérité de la patrie. » Ce livre est donc l'histoire d'une simple institution de jeunes filles et de leurs institutrices ; mais de si grands noms et de si belles choses s'y trouvent mêlés, l'éducation qu'on y voit pratiquer est si voisine de la perfection, que cette histoire est d'un extrême intérêt. Le même sujet avait été traité déjà, par M. le duc de Noailles sous ce titre : *Histoire de la maison royale de Saint-Louis établie à Saint-Cyr pour l'éducation des demoiselles nobles du royaume* (in-8°, Paris, 1843), mais M. de Noailles n'ayant pas offert son livre au public et l'ayant fait imprimer seulement pour les dames et demoiselles de la maison qui existaient encore il y a dix ans, M. Lavallée n'en a eu aucune connaissance et a publié, non sans raison, comme inédits des renseignements divers tirés des archives des dames de Saint-Louis et quelques pièces relatives à Marianne de Buonaparte (élève de Saint-Cyr de 1786 à 1793) que M. de Noailles avait données. Il est des temps et des sujets qui inspirent heureusement, car de ces deux livres, l'un écrit avec une véritable piété filiale par un arrière-neveu de Mme de Maintenon, l'autre composé par un historien qui ne s'est occupé de l'ancienne maison de Saint-Cyr qu'à l'occasion de l'école militaire établie depuis au même lieu, il serait difficile de dire lequel est plus empreint de respect pour les souvenirs qu'il retrace et plus rempli du charme qu'il leur emprunte.

H. L. Bordier.

Imprimerie de Ch. Lahure (ancienne maison Crapelet)
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.